



**RAPPORT ANNUEL  
2018**

## Table des matières

MESSAGE DU MAIRE.....	2
PROFIL DE LA COMMUNAUTÉ .....	3
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST .....	4
Rémunération du conseil.....	5
Réunions du conseil .....	6
TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION.....	11
SERVICES.....	12
Services d'administration générale .....	13
Services de protection .....	13
Services de transport .....	14
Services d'hygiène .....	14
Services d'urbanisme.....	14
Services récréatifs et culturels .....	15
Services financiers .....	15
SUBVENTIONS .....	16
Environnementales.....	16
Fins sociales .....	17
ANNEXES .....	19
États financiers .....	19

## **MESSAGE DU MAIRE**

La Communauté rurale Beaubassin-est a réalisé de beaux projets en 2018. L'un des principaux dossiers de l'année a été l'adoption d'un nouvel arrêté procédural afin de se conformer aux règles et procédures de la nouvelle *Loi sur la gouvernance locale*. Le conseil a également fait l'embauche d'un nouveau Directeur général / Greffier au cours de l'année, soit Yves M. Leger, ce qui a permis une restructuration du personnel pour assurer l'efficacité de l'administration.

Au niveau des projets du Fonds de la taxe sur l'essence, nous avons terminé la construction d'un sentier pédestre à Grand-Barachois et les gens en profitent beaucoup. À Haute-Aboujagane, on a fait la construction d'un sentier pédestre et d'un parc de jeux.

Et la municipalité a continué de soutenir les organismes communautaires et culturels de la communauté en leur octroyant des subventions pendant l'année 2018. Les membres du conseil et le personnel déploient tous les efforts pour assurer le meilleur fonctionnement de la municipalité et offrir des services visant à améliorer la qualité de vie des citoyens de Beaubassin-est.

Ronnie Duguay

Maire de Beaubassin-est

## **PROFIL DE LA COMMUNAUTÉ**

La Communauté rurale Beaubassin-est (CRBe), dont la population s'élève à 6 376 habitants, est située dans le comté de Westmorland, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

Les services de la Communauté comprennent ceux de l'administration, les services de protection (contre les incendies/pompiers), les services d'urbanisme, des services d'hygiène (déchets) et les services récréatifs et culturels. La communauté emploie 4 personnes à temps plein et 6 étudiant(e)s pour les camps d'été.

Le bureau municipal de la CRBe est l'endroit où aller pour obtenir des renseignements sur la communauté, notamment sur le conseil, les coordonnées du personnel et les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil. Pour plus d'information, prière de consulter notre site Web : [beaubassinest.ca](http://beaubassinest.ca)

## **CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

Le conseil de la Communauté rurale Beaubassin-est est formé d'un maire et de neuf conseillers subdivisés en six quartiers, élus tous les quatre ans. Le conseil actuel a été élu en mai 2016.

Le maire, Ronnie Duguay, est représentant de la Commission de services régionaux du Sud-Est, membre d'office de tous les comités municipaux et il assure la liaison avec l'administration municipale. Il siège aussi sur le comité du Forum des maires du Sud-Est.

La mairesse suppléante, Susan Cormier, est aussi représentante de la Commission de services régionaux du Sud-Est. Elle préside également le comité des Finances et du Personnel et le comité de Développement culturel. Elle est membre du comité de Fierté communautaire et culturelle, du comité de la Sécurité publique et de l'Environnement et du comité ad-hoc pour la Planification stratégique. Elle siège aussi sur les comités externes de la Commission des Égouts Shediac et Banlieues, Vision H20, le Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour et le Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est (Bureau SBEC).

La conseillère Josée Vautour est présidente du comité de Planification et de Relations publiques, et membre du comité de Fierté communautaire et culturelle.

Le conseiller André Bourque est membre du comité des Finances et du Personnel et du comité de la Sécurité publique et de l'Environnement. Il a aussi siégé sur les comités externes de Vision H20 et de la Commission des Égouts Shediac et Banlieues.

Le conseiller Michel E. Gaudet est président du comité de Fierté communautaire et culturelle et du comité ad-hoc du Congrès mondial acadien 2019. Il est membre du comité de Planification et de Relations publiques et du comité de Développement culturel. Il siège aussi sur les comités externes de l'Association du bassin versant de la baie de Shediac, Vision H20, l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc et du Jardin communautaire de Shediac et Banlieues.

Le conseiller Gaétan LeBlanc est membre du comité de la Sécurité publique et de l'Environnement et du comité ad-hoc pour la Planification stratégique. Étant chef pompier de la brigade de Beaubassin-est, il est aussi membre du comité de direction de la brigade de Haute-Aboujagane. Il est également membre du comité externe de l'Association de Baseball Mineur Beaubassin-est.

Le conseiller Omer Leger est membre du comité des Finances et du Personnel et du comité de la Sécurité publique et de l'Environnement. Il siège aussi sur le comité externe de l'Arbre de l'espoir.

Le conseiller Terry Richard est président du comité de la Sécurité publique et de l'Environnement et du comité de direction de la brigade de Haute-Aboujagane. Il est membre du comité des Finances et du Personnel.

Les conseillères Michelle Gallant-Richards et Sophie Landry ont aussi siégé sur le conseil pendant l'année 2018, mais leurs postes respectifs furent déclarés vacants le 17 avril 2018 suite à leurs démissions respectives.

Le 10 décembre 2018, Jean-Charles Dugas a été élu conseiller du quartier 4. Il fut assermenté le 21 janvier 2019. Le poste de conseiller (quartier 4) demeure vacant. Une élection partielle est prévue le 6 mai 2019.

### Rémunération du conseil

L'article 49 de la *Loi sur la gouvernance locale* prévoit que les gouvernements locaux peuvent verser un salaire et des indemnités aux maires et aux conseillers. Les salaires et les autres rémunérations (indemnités de réunions, frais de déplacement, etc..) pour les affaires du gouvernement local de la CRBe sont autorisés par l'Arrêté 2011-02 intitulé « ARRÊTÉ CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS DE LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST », décrété et adopté le 21 novembre 2011, et ses amendements l'Arrêté 2011-02A, l'Arrêté 2011-02B et l'Arrêté 2011-02C. Les politiques #07-01 - Responsabilités des membres du conseil et la politique #14-02 – Politique des réunions du conseil font aussi partie intégrale de la rémunération des membres du conseil. En 2018, les salaires et les rémunérations totales (incluant les dépenses) ont totalisé 66188.68\$. Ils sont présentés en détail dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 - Salaires et frais du conseil payés (2018) :

	<b>Salaires de base</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Dépenses</b>
<b>Maire Ronnie Duguay</b>	<b>6802.00\$</b>	<b>4725.00\$</b>	<b>2636.21\$</b>
<b>Mairesse suppléante Susan Cormier</b>	<b>4536.00\$</b>	<b>5737.50\$</b>	<b>976.41\$</b>
<b>Conseillère Josée Vautour</b>	<b>3968.00\$</b>	<b>2162.50\$</b>	<b>50.86\$</b>
<b>Conseiller André Bourque</b>	<b>3968.00\$</b>	<b>1737.50\$</b>	<b>0\$</b>
<b>Conseiller Michel E. Gaudet</b>	<b>3968.00\$</b>	<b>4062.50\$</b>	<b>282.70\$</b>
<b>Conseiller Gaétan LeBlanc</b>	<b>3968.00\$</b>	<b>1525.00\$</b>	<b>0\$</b>
<b>Conseiller Omer Leger</b>	<b>3968.00\$</b>	<b>2350.00\$</b>	<b>0\$</b>
<b>Conseiller Terry Richard</b>	<b>3968.00\$</b>	<b>2050.00\$</b>	<b>0\$</b>
<b>Conseillère Michelle Gallant-Richards</b>	<b>992.00\$</b>	<b>350.00\$</b>	<b>0\$</b>
<b>Conseillère Sophie Landry</b>	<b>992.00\$</b>	<b>412.50\$</b>	<b>0\$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37130.00\$</b>	<b>25112.50\$</b>	<b>3946.18\$</b>

## **Réunions du conseil**

Toutes les réunions du conseil ont lieu dans la salle du conseil du bureau municipal, situé au 1709, route 133 à Grand-Barachois. Toutes les réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, de même que toutes les réunions des comités du conseil, sont publiques. Les réunions ordinaires ont lieu le troisième lundi de chaque mois tel que prescrit dans l'Arrêté A-01.

Une réunion extraordinaire a lieu lorsque le conseil détermine que des questions ne peuvent attendre jusqu'à la tenue d'une réunion ordinaire ou qu'elles nécessiteront une longue discussion. Les procès-verbaux des réunions du conseil peuvent être consultés par le public dans le bureau du greffier durant les heures de bureau. Ils sont également publiés sur le site Web de la CRBe après leurs adoptions.

En 2018, les réunions suivantes ont eu lieu :

Ordinaires : 10 (réunion du 20 février fut remise le 27 février en raison des conditions météorologiques)

Extraordinaires : 5

Afin de connaître les types et les dates des réunions et la participation des membres, vous pouvez consulter le tableau suivant :

Tableau 2 – Réunions de conseil

## RÉUNIONS DE CONSEIL - CRBE 2018

	15-Jan-18	20-Fév-18	27-Fév-18	27-Fév-18	19-Mar-18	26-Mar-18	17-Avr-18	22-Mai-18	18-Juin-18	20-Août-18	17-Sep-18	2-Oct-18	15-Oct-18	19-Nov-18	12-Déc-18
<b>Maire Ronnie Duguay</b>	Présent	Annulation	Présent	Présent	Absent	Absent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent
<b>Mairesse suppléante Susan Cormier</b>	Présent	Annulation	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Présent
<b>Conseillère Josée Vautour</b>	Absent	Annulation	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Absent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent
<b>Conseiller André Bourque</b>	Présent	Annulation	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent
<b>Conseiller Michel E. Gaudet</b>	Présent	Annulation	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
<b>Conseiller Gaétan LeBlanc</b>	Présent	Annulation	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent
<b>Conseiller Omer Leger</b>	Présent	Annulation	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
<b>Conseiller Terry Richard</b>	Présent	Annulation	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
<b>Conseillère Michelle Gallant-Richards</b>	Absent	Annulation	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	POSTE VACANT							
<b>Conseillère Sophie Landry</b>	Présent	Annulation	Présent	Présent	Absent	Absent	Absent	POSTE VACANT							

Légende :

Présent   
 Absent   
 Annulation 

Réunion ordinaire   
 Réunion extraordinaire 

En 2018, aucun membre n’a participé aux réunions à distance par moyen électronique. Afin de voir les questions débattues aux réunions extraordinaires, veuillez consulter le tableau suivant :

Tableau 3 – Réunions extraordinaires de conseil

### RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DE CONSEIL - CRBE 2018

DATES DE RÉUNIONS	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
<b>27-Fév-18</b>	Article 68(1)(j) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> , 2017, ch.18 – questions de travail et d’emploi, dont la négociation de conventions collectives
<b>26-Mar-18</b>	FCM - Congrès annuel (Halifax, N.-É.), Arrêté 09-1PP - Rezonage (Luc Cormier)
<b>17-Avr-18</b>	Semaine de l’action bénévole 2018, Poste de direction générale/greffier, Subventions aux organismes, Société culturelle Sud-Acadie, Vacances au conseil, Nominations – comités du conseil, Audience publique - Arrêté 09-1FF (Modification des conditions)
<b>2-Oct-18</b>	Article 68(1)(f) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> – de renseignements concernant les conseils ou les avis juridiques fournis au gouvernement local par son avocat ou les communications protégées entre l’avocat et son client à propos des affaires du gouvernement local
<b>12-Déc-18</b>	Directeur général / Greffier, Arrêté concernant la rémunération du maire et des conseiller de la CRBe, Adoption de politique, Fonds de réserve (fonctionnement et immobilisations), Budget 2019, Avis de conformité - CSRSE, Heures du bureau (congé des fêtes)

Pour les dates de réunions de comités, veuillez consulter le tableau suivant :

Tableau 4 – Réunions de comité

**RÉUNIONS DE COMITÉ - CRBE 2018**

	31-Jan-18	13-fév-18	14-fév-18	22-fév-18	15-Mar-18	19-Mar-18	9-Avr-18	11-Avr-18	9-Mai-18	22-Mai-18	28-Mai-18	13-Août-18	6-Sep-18	11-Sep-18	2-Oct-18	9-Oct-18	24-Oct-18	6-Nov-18	7-Nov-18	14-Nov-18	14-Nov-18	28-Nov-18	4-Déc-18	5-Déc-18	
Maire Ronnie Duguay																									
Mairesse suppléante Susan Cormier																									
Conseillère Josée Vautour																									
Conseiller André Bourque																									
Conseiller Michel E. Gaudet																									
Conseiller Gaétan LeBlanc																									
Conseiller Omer Leger																									
Conseiller Terry Richard																									
Conseillère Michelle Gallant-Richards																									
Conseillère Sophie Landry																									

Légende :

Présent		Comité plénier	
Absent		Fierté communautaire et culturelle	
Annulation		Finances et Personnel	
N/A		Brigade de HA	

Selon l'article 68 (1) de la *Loi sur la gouvernance locale*, les réunions de conseil ou celles de l'un de ses comités peuvent être tenues à huis clos pendant la durée du débat, lorsqu'il s'avère nécessaire de discuter un sujet énuméré dans l'article. Vous trouverez au tableau suivant le genre de questions débattues à huis clos durant les réunions de conseil ou de comité.

Tableau 5 – Réunions de conseil ou de comité (huis clos)

### RÉUNIONS DE CONSEIL - CRBE 2018 (HUIS CLOS)

DATES DE RÉUNIONS	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
Réunion de comité (23 janvier)	Article 68(1)(d) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> Article 68(1)(f) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion de comité (31 janvier)	Article 68(1)(d) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> Article 68(1)(f) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion de comité (14 février)	Article 68(1)(d) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> Article 68(1)(j) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion extraordinaire (27 février)	Article 68(1)(j) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion de comité (15 mars)	Article 68(1)(j) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion de comité (19 mars)	Article 68(1)(j) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion de comité (11 avril)	Article 68(1)(d) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> Article 68(1)(j) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion de comité (9 mai)	Article 68(1)(c) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> Article 68(1)(j) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion de comité (29 mai)	Article 68(1)(j) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion de comité (13 août)	Article 68(1)(c) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> Article 68(1)(f) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> Article 68(1)(j) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion extraordinaire (2 octobre)	Article 68(1)(f) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion de comité (2 octobre)	Article 68(1)(c) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> Article 68(1)(j) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>

## TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION

En 2018, l'assiette fiscale de la Communauté rurale Beaubassin-est était de 619 852 025 \$. Le taux d'imposition collectif des biens résidentiels était de 0,3307 \$ par 100 \$ d'évaluation. Différentes régions dans la Communauté rurale Beaubassin-est détiennent encore des taux d'imposition différents selon le niveau de services qu'elles reçoivent. Le tableau suivant énumère les taux de chaque région de la Communauté.

Tableau 6 – Taux d'imposition

	<b>Collectif</b>	<b>Sélectif</b>	<b>Total</b>
<b><u>00 Grand-Barachois :</u></b>	0.3307	0.0201	0.3508
<b><u>01 Boudreau-Ouest :</u></b>	0.3307	0.0179	0.3486
<b><u>02 St-André-LeBlanc Office :</u></b>	0.3307	0.0048	0.3355
<b><u>03 Haute-Aboujagane :</u></b>	0.3307	0.0923	0.4230
<b><u>04 Shemogue :</u></b>	0.3307	0.0008	0.3315
<b><u>05 Trois-Ruisseaux Petit-Cap :</u></b>	0.3307	0.0322	0.3629
<b><u>06 Brulé et ch. Ohio :</u></b>	0.3307	0.0179	0.3486
<b><u>07 Cormier-Village :</u></b>	0.3307	0.0017	0.3324

Voici les services que les régions reçoivent par l'entremise du taux d'imposition sélectif :

<b><u>00 Grand-Barachois:</u></b>	Service de lumière de rues, Fonds de réserves du sentier de Grand-Barachois
<b><u>01 Boudreau-Ouest :</u></b>	Service de lumière de rues
<b><u>02 St-André-LeBlanc Office :</u></b>	Service de lumière de rues
<b><u>03 Haute-Aboujagane :</u></b>	Service de lumière de rues, Fonds de réserves du Centre Communautaires de Haute- Aboujagane, Fonds de réserves – Installations de Haute-Aboujagane
<b><u>04 Shemogue :</u></b>	Service de lumière de rues
<b><u>05 Trois-Ruisseaux Petit-Cap :</u></b>	Service de lumière de rues
<b><u>06 Brulé et ch. Ohio :</u></b>	Service de lumière de rues
<b><u>07 Cormier-Village :</u></b>	Service de lumière de rues

## SERVICES

Les budgets et les services d'un gouvernement local sont établis selon un système normalisé de classification. En 2018, le conseil a adopté un budget de fonctionnement général de **2,214,621\$**. Les revenus réels ont totalisé **2,302,202\$** et les dépenses réelles ont totalisé **2,204,566\$**, donnant lieu à un excédent de **97,636\$**.

Tableau 7 – Sommaire du budget collectif

<b>Sommaire du budget collectif pour 2018</b>	<b>2018</b>
Administration générale	\$ 825,367.00
Services de protection	\$ 358,061.00
Services d'hygiène	\$ 403,779.00
Services de transports	\$ 2,000.00
Service d'urbanisme	\$ 213,677.00
Services récréatifs et culturels	\$ 117,774.00
Services financiers	\$ 101,738.00
<b>TOTAL DES DÉPENSES ANTICIPÉES</b>	<b>\$ 2,022,396.00</b>
Revenus non fiscaux anticipés	-\$ 141,338.00
<b>MANDAT POUR LA TAXATION</b>	<b>\$ 1,881,058.00</b>
Taux de taxation/100\$ d'évaluation	\$ 0.3035
Coût réel sur une évaluation de 100 000\$	\$ 303.47

<b>Mandat total de Beaubassin-est</b>	<b>2018</b>
Budget pour les services collectifs	\$ 2,022,396.00
Budget pour les services sélectifs	\$ 192,225.00
Budget total de Beaubassin-est	\$ 2,214,621.00
Revenus des services collectifs	\$ (141,338.00)
Revenus des services sélectifs	\$ 3,612.10
<b>MANDAT TOTAL POUR LA TAXATION</b>	<b>\$ 2,076,895.10</b>

## SERVICES GÉNÉRAUX

### Services d'administration générale

Budget 2018 : 825 366 \$

Dépenses totales : 738 886 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration de la municipalité, c'est-à-dire les salaires et les indemnités du maire et des conseillers (66 717 \$); les salaires et les indemnités de la direction générale et des trois employés de bureau (182 302 \$); les dépenses de bureau (59 927 \$); les frais juridiques et de vérification (24 821 \$); le coût de l'évaluation foncière dans les limites de la CRBe (120 251 \$) et les subventions à des organismes (24 708\$). De plus, la Communauté a élaboré un plan de gestion des actifs (10 950 \$), dont la totalité provient de l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le transfert des recettes tirées de la taxe fédérale sur l'essence (Fonds de la taxe sur l'essence). Le conseil a aussi entrepris des projets spéciaux (85 811 \$), dont les projets de la refonte de l'image de marque qui inclura l'élaboration de nouveaux outils promotionnels et de communication.

### Services de protection

Budget 2018 : 351 061 \$

Dépenses totales : 321 327 \$

Ces services comprennent les dépenses relatives à la protection contre les incendies (312 861 \$) et le service d'inspection pour les lieux inesthétiques et dangereux (8 416 \$). Les dépenses relatives à la protection contre les incendies (312 861 \$) incluent les sommes payées aux municipalités avoisinantes pour la couverture sur le territoire de Beaubassin-est (Shediac 52 000 \$ et Cap-Pelé 100 000 \$)

Le service de protection contre les incendies est dispensé par le Service d'incendies de Beaubassin-est. Gaétan LeBlanc est le Chef pompier de la brigade, alors que le Chef adjoint est Serge LeBlanc. La CRBe reçoit aussi une couverture de son territoire par les services d'incendies de la Ville de Shediac et du Village de Cap-Pelé. La caserne des pompiers de Beaubassin-est est située au 922, route 933 à Haute-Aboujagane.

La brigade de pompiers compte 26 pompiers volontaires. Le service possède une flotte de 5 véhicules qui comprend, entre autres équipements, deux pompes à incendie, deux véhicules de secours routiers et un VTT Argo.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler la ligne administrative au 532-5628 ou envoyer un courriel à [hafd@nb.aibn.com](mailto:hafd@nb.aibn.com).

## **Services de transport**

Budget 2018 : 155 225 \$

Dépenses totales : 152 565 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'éclairage des voies publiques (152 192 \$) et les plaques de noms des rues (373 \$). Seuls les quartiers ayant voté l'ajout d'un service sélectif ont la totalité du service de l'éclairage des voies publiques.

En ce qui concerne les travaux routiers (entretien et déblaiement), en termes de Communauté rurale, ces travaux sont entrepris par le ministère de Transports et Infrastructure de la province du Nouveau-Brunswick.

## **Services d'hygiène**

Budget 2018 : 403 779 \$

Dépenses totales : 398 274 \$

Les Services d'hygiène comprennent les dépenses relatives à la collecte et à l'élimination des déchets solides résidentiels. La Communauté rurale a un contrat de cinq ans avec Fero pour la collecte des déchets solides produits par les résidents (250 170 \$), qui sont éliminés au site d'enfouissement Eco 360 Sud-Est situé sur le chemin Bill Slater à Berry Mills (146 609 \$). Le contrat avec Fero se termine en février 2020 avec la possibilité d'extension pour 2 années supplémentaires. En plus de la collecte des déchets résidentiels à toutes les semaines, il y a eu 3 collectes spéciales des déchets (mai, août et octobre). La Communauté rurale bénéficie aussi du service d'Éco-dépôt mobile afin de rendre l'élimination des déchets plus accessible pour les résidents. L'Éco-dépôt mobile visite la CRBe trois fois par année pour une période de deux jours (mercredis et jeudis de midi à 20h).

## **Services d'urbanisme**

Budget 2018 : 213 677 \$

Dépenses totales : 213 677 \$

Les services de développement rural comprennent les services d'aménagement du territoire, qui sont fournis par la Commission de services régionaux Sud-Est (205 163 \$). La Communauté participe aussi sur des coûts coopératifs et de planification régionale (8 514 \$).

## Services récréatifs et culturels

Budget 2018 : 156 775 \$

Dépenses totales : 178 080 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration des services rendus par le personnel à temps plein (59 017 \$). Le programme provincial SEED et le programme fédéral Emplois d'été Canada de 2018 a subventionné 6 étudiants (4 provinciaux et 2 fédéraux), pour un montant de 28 993 \$, dans le but d'offrir des activités de camps d'été durant l'été. Huit (8) semaines de camps furent offertes pour les camps d'été. La Communauté rurale a aussi organisé une Journée de nettoyage communautaire, une Fête d'été, la Fête de l'Halloween, l'Illumination de l'Arbre de l'espoir et la Fête de Noël. En plus des activités organisées, la CRBe a vu à l'élaboration du Plan culturel qui a mené au soutien financier de plusieurs activités et initiatives culturelles. Les dépenses relatives à l'organisation des activités, de soutiens financiers et d'autres dépenses encourues ont été de 102 841 \$.

## Services financiers

Dépenses totales : 201 757 \$

Cette catégorie comprend les intérêts sur les prêts à court et à long terme, le remboursement du principal de la dette à long terme, le financement de déficits d'années antérieures et les transferts au fonds de réserve pour de futures dépenses et les dépenses en capital.

En 2018, la Communauté rurale a remboursé 80 000 \$ du principal de la dette et payé 20 306 \$ en intérêts, et les dépenses en capital se sont enlevées à 759 812 \$. Elle a aussi comptabilisé le surplus de 2016 de 6 817 \$. La CRBe a aussi transféré 40 000\$ au fonds de réserve d'immobilisations et 43 680 \$ au fonds de capital général pour de futures dépenses. Les projets de dépenses en capital incluent les projets d'améliorations au terrain Centre communautaire de Haute-Aboujagane (256 561 \$), un sentier pédestre à Grand-Barachois (359 541 \$) et une génératrice à la caserne de pompiers (90 591 \$).

Voir le tableau 8 pour des renseignements supplémentaires sur les dettes de la CRBe.

*Tableau 8 - Dette du Fonds général*

But	Année	Montant emprunté	Durée
Achat de l'édifice municipal	2013	283 000 \$	15 ans
Services de protection (casernes)	2014	338 000 \$	10 ans
Services de protection (camion)	2015	350 000 \$	15 ans

## SUBVENTIONS

L'un des buts d'un gouvernement local, comme l'indique la *Loi sur la gouvernance locale*, est de favoriser le mieux-être économique, social et environnemental de sa collectivité. Grâce à leurs efforts, les organismes communautaires appuient la Communauté dans cette mission. Seules les subventions de 500 \$ ou plus figurent dans ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le personnel de la Communauté rurale Beaubassin-est. Toutes les subventions accordées furent versées en numéraire et pour les raisons spécifiées dans leurs demandes respectives.

En 2018, la Communauté rurale Beaubassin-est a versé des subventions aux programmes environnementaux suivants : *Tableau 9 – Subventions environnementales*

ORGANISMES	MONTANT ET OBJET DE LA SUBVENTION ENVIRONNEMENTALE
<p><b>ÉcoVision 2025</b></p>	<p>18 948 \$ - dans le but d'élaborer une stratégie verte régionale en collaboration avec la Ville de Shediac et le Village de Cap-Pelé. Les buts d'ÉcoVision 2025 sont les suivants : 1 - De protéger et d'améliorer la qualité de l'eau dans nos environnements côtiers et nos environnements d'eau douce, et de promouvoir la conservation de l'eau. 2- De conserver et d'améliorer l'environnement naturel et d'assurer que les systèmes naturels soient en santé et résilients, et de restaurer et de protéger notre côte et nos terres humides. 3 - De réduire les émissions de carbone en maximisant l'efficacité énergétique et en avançant avec la transition vers l'énergie renouvelable. 4 - De réduire le montant de déchets que nous produisons et de soutenir et promouvoir les 5 R (refuser, réduire, réutiliser, redéfinir, recycler), et d'engager le public dans des stratégies de gestion des déchets plus avancées qui protègent notre environnement. 5 - De soutenir une industrie agricole productive qui protège nos ressources d'eau, soutenir les systèmes de nourriture locale et promouvoir la consommation d'aliments locaux auprès des résidents et des touristes. 6 - Implémenter, soutenir et promouvoir les systèmes de transport efficaces, actifs et partagés. 7 - De s'adapter à un climat changeant et d'augmenter notre résilience face aux changements.</p>
<p><b>Vision H2O</b></p>	<p>6 018 \$ - une subvention qui aide à défrayer les coûts d'opération. Le Groupe du bassin versant du Village de Cap-Pelé et de la Communauté rurale Beaubassin-est. Vision H2O est un organisme de bienfaisance enregistré situé dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick. En tant qu'organisme de bassin versant, le groupe travaille dans une gestion intégrée de la ressource Eau avec différents intervenants locaux comme régionaux. Vision H2O s'implique activement au sein de plusieurs projets locaux visant à préserver l'intégrité de notre environnement local. La sensibilisation environnementale et l'éducation sont au cœur de cette organisation. Le groupe est heureux d'avoir plusieurs partenariats avec divers organismes locaux dont des organismes environnementaux et les municipalités.</p>

En 2018, la Communauté rurale Beaubassin-est a versé des subventions aux organismes communautaires pour les programmes sociaux suivants :

Tableau 10 – Subventions aux organismes communautaires

<b>ORGANISMES</b>	<b>MONTANT ET OBJET DE LA SUBVENTION</b>
<b>École Père-Edgar-T.-LeBlanc</b>	7000 \$ - une subvention fut accordée pour le projet de terrain de jeux.
<b>Congrès mondial acadien 2019</b>	6000 \$ - une subvention fut accordée à titre de partenaire communautaire.
<b>École Donat-Robichaud</b>	3000 \$ - une subvention fut accordée pour le projet « La Bouquinière ».
<b>Vestiaire St-Joseph</b>	2050 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'organisation et pour une commandite du tournoi de golf.
<b>Société culturelle Sud-Acadie</b>	2000 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations du Festival les Arts en Fête (24-26 août 2018).
<b>Société culturelle Sud-Acadie</b>	2000 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations du projet « La visite au Cimetière ».
<b>Carnaval « Boule de neige »</b>	2000 \$ - une commandite fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'organisations de la tenue de l'activité.
<b>Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour</b>	1990 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations du Centre.
<b>Fondation des Jeux de l'Acadie</b>	1758 \$ - une subvention fut accordée afin d'assurer la pérennité financière des Jeux de l'Acadie.
<b>Comité d'entraide de Cap-Pelé / Shemogue</b>	1750 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'organisation.
<b>Société culturelle Sud-Acadie</b>	1500 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations du projet « Célébrons nos quais ».
<b>Fondation Maurice Leger</b>	1500 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider l'organisme avec leur collecte de fonds qui vient en aide aux jeunes de la CRBe pour les inscriptions sportives.
<b>Arbre de l'espoir</b>	1210 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider la lutte contre le cancer.
<b>Groupe SocioFoto</b>	1050 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'organisme.
<b>Fondation de l'école Louis-J.-Robichaud</b>	1000 \$ - une commandite fut accordée pour le banquet annuel qui collecte des fonds pour des bourses d'études aux étudiants de l'école.

<b>Association de Baseball Mineur Beaubassin-est</b>	1000 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'Association.
<b>Comité organisateur de L'Grand-Bazar-à-Choix</b>	900 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'activité.
<b>Club d'âge d'or de Grand-Barachois</b>	873.15 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'organisme ainsi qu'une subvention pour la Semaine de l'action bénévole.
<b>Société culturelle Sud-Acadie</b>	700 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'impression et de distribution de la programmation à l'Église historique de Barachois.
<b>Jean-Loup Guérin</b>	600 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à la publication et le vernissage du livre « Récits farfelus » de l'auteur Jean-Loup Guérin.
<b>Centre de Saint-André-LeBlanc</b>	560 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'activité des déjeuners communautaires.
<b>Comité organisateur de la Chasse aux trésors de Shemogue</b>	500 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'activité.
<b>Chevaliers de Colomb de Haute-Aboujagane</b>	500 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'organisme.
<b>Chevaliers de Colomb de Grand-Barachois</b>	500 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'activité des déjeuners communautaires.
<b>Société culturelle Sud-Acadie</b>	500 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations pour la fête au quai de Robichaud.
<b>CAFI Inc.</b>	500 \$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'organisme.

## **ANNEXE 1**

### **États financiers au 31 décembre 2018**